



Arnaque et chantage sentimental

Par **patatogun**, le **19/07/2011** à **02:54**

Bonjour,*

j ai deja posé des question sur une pseudo amie qui m as emprunté de l argent , celle çï c est fait plaindre dans un premier temps , elle m as en fait attiré dans un piege , elle a un un flirt avec moi pendant un moi , et m as recontacter apres m avoir laissé tombé en me disant qu elle allais etre oubligée de se prostituer car elle etais dans un impasse financiere , elle m as fait une sorte de chantage sentimental pour que j accoure a son aide , je lui ai trouvé un boulot ou du moins une place ou elle pouvait exercer une activité , j ai du alors payer ses dettes et lui avancer une coquette somme pour monter son affaire , elle devait me rembourser des quelle touchais ses aides a la création , des qu elle a eu les aides elle ne m as rien remboursé et j ai du alors accorder mes violons , c est alors qu elle s est buté contre moi , n as jamais plus voulu me recevoir et a profité ainsi de moi de mon aide et a dépensé sans se soucier , elle s est payé tout un tas de chose , un billard en me disant par sms , alors t espas tombé raide mort , chaque fois je croisais son vrai mec dans la rue a chaque fois qu elle m as eu reçu chez elle , elle m as eu fait croire que j etais le seul qui venais la voir , c etais tout calculé apparament , un de ses voisin a pu voir le manège.... j ai eu beaucoup de mal a refaire surface financierement ... la saison qui suit elle reprends son activité et ça fait 2 mois et demi qu elle retravaille et me rembourse pas en me disant qu elle ne touche rien alors que ses parents m ont dis qu elle depensait a qui mieux mieux , j ai eu énormément de mal a me faire signer une reconnaissance de dette , j ai transmis ça a un avocat et la apres recommandé de mon avocat , aucune réponse , mon avoct me dis si elle n est pas solvable ça va pas etre possible de se faire rembourser... donc je suis dans un impasse , que me faut il faire , déposer plainte ,je sais plus quoi faire , personne ne me conseille , l avocate n as pas trop l air de vouloir insister , elle me demande si on saisit le tribunalj aimerais savoir comment récupérer cette somme , si elle peut etre saisi , ses biens sa voiture ou je sais pas , si c est un délit ce qu elle risque , comment l attaquer en justice , car des quelle a vu qu elle ne pouvait plus m estorquer d argent , elle m as dit tu n est pas mon amimerci de votre

réponse

Par **gregorynho**, le **19/07/2011** à **14:03**

Bonjour,

Je vous conseille le site [mymoloss](#) ou des juristes spécialisés peuvent vous aider dans vos démarches.

Vous pouvez exposer votre problème et ils vous donneront un avis gratuitement.

Cordialement